L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 29 MARS 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1-97

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE Française désireuse travailler pour faire la cuisine ou le ménage. S'adresser No 54 rue Pauline. 27mars—4f

A VENDRE.

A VENDRE un coffre et soda stand, table No 11 marché aux légumes.
28 mars—28—1er avril

GASOLINE (gaz), huiles, stoves, lampes, etc. F. Pecoul, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

ON désire acheter antiques, bronze, ancien ameublement découpé, pendules, tableaux, vieille porcelaine, plats, assiettes, ornements et argenterie. Adresser P. Finklnstine, en ville, Boîte de Poste No 1,756. 13mars—30f

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C. Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Elodie Humphreys

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,155.—Division B.—Attendu que John B. Humphreys a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Elodie Humphreys, décédée de Mme Elodie Humphreys, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
29 mars—29—avril 3 7

Succession de William Cullinan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,149.—Division C.—Attendu que Mme Ann Barragry, veuve de William Cullinan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Cullinan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
28mars—28—avril 1 6

Succession de P. Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,132 — Division A.—Il est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Catharine Elizabeth Seibert, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 mars—21 25 30

John G. Moll, Jr., vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,493—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par B. Dreyfus, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
22 mars—22 25 31

AVIS AUX CREANCIERS

Samuel Meyers vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. No 39,405—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Geo. E. Marks, Syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
29 mars—fév. 3 7.

W. W. Hawkins et al vs Jno. E. Tansey & Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,011—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. W. Hawkins et D. E. Fumey, Receveurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
28 mars—28—avril 1 6

Succession de Thomas L. Preston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,156—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Catharine Elizabeth Seibert, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 mars—21 25 30

John G. Moll, Jr., vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,493—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par B. Dreyfus, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
22 mars—22 25 31

AVIS AUX CREANCIERS

Succession de Mme Elodie Humphreys

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,155.—Division B.—Attendu que John B. Humphreys a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Elodie Humphreys, décédée de Mme Elodie Humphreys, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
29 mars—29—avril 3 7

Succession de William Cullinan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,149.—Division C.—Attendu que Mme Ann Barragry, veuve de William Cullinan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Cullinan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
28mars—28—avril 1 6

Succession de P. Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,132 — Division A.—Il est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Catharine Elizabeth Seibert, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
27 mars—27 30—av 5

Succession de Gustave A. Seibert et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40,019—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Catharine Elizabeth Seibert, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 mars—21 25 30

John G. Moll, Jr., vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,493—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par B. Dreyfus, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
22 mars—22 25 31

AVIS AUX CREANCIERS

Samuel Meyers vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. No 39,405—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Geo. E. Marks, Syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
29 mars—fév. 3 7

W. W. Hawkins et al vs Jno. E. Tansey & Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,011—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. W. Hawkins et D. E. Fumey, Receveurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
28 mars—28—avril 1 6

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 42,123.—Division B.—Wm F. Young vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Wm F. Young soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers et ceux qui leur doivent se tienne devant John T. Michel Esq., notaire public, en son bureau No 130 rue Gravier, en cette ville, commençant VENDREDI, le 6me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne, avoir que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 mars—31 m 6 av

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 42,011.—Division B.—Marion B. Monroe vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens faite par Marion B. Monroe, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue conformément à la loi pardevant John T. Michel, notaire public en cette ville commençant le MERCREDI, 29me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., et jusqu'à de nouveaux ordres de cette Cour, que toutes procédures contre la personne et les biens du dit Marion B. Monroe soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 12 mars 1894.
(Signé) N. S. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
13fév—3 f en 19 j

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 42,123.—Division B.—Wm F. Young vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Wm F. Young soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers et ceux qui leur doivent se tienne devant John T. Michel Esq., notaire public, en son bureau No 130 rue Gravier, en cette ville, commençant VENDREDI, le 6me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne, avoir que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 mars—31 m 6 av

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

SUCCESSION de Charles L. Hilger—No 9,244—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—Ordre de Cour—Attendu que dans cette affaire H. J. Grannis, administrateur de l'héritage de Ferdinand Hilger, une personne atteinte d'aberration mentale, actuellement un resident de Duluth, Minn., a demandé à la Cour la permission de transférer de l'Etat de la Louisiane, certains fonds actuellement dans cet Etat, appartenant au dit FERDINAND HILGER.

Il est ordonné par la Cour que toute et toutes personnes intéressées fassent valoir les raisons, si elles en ont ou si elles peuvent, dans les trente jours qui suivront la première publication de ceci, pour lesquelles le dit H. J. GRANNIS ne serait pas autorisé à transférer les dits fonds de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 26 mars 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Une copie exacte :
F. A. DUCOING,
Député Greffier.
29 mars—3 f en 30 jrs

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs. Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Deux lots de terre**, étant les lots Nos 1 et 2, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 149, borné par les rues Jersey, Marengo, Laurel et Constantinople, et mesurant soixante pieds de face sur la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure Jersey et Marengo.

2° **Un lot de terre**, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'îlet No 101, borné par les rues Toledano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.

Ensemble avec toutes les améliorations, etc., sur les dites propriétés.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 mars—3—avril, 5 12 19 24—mai, 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du quatrième district.

E. A. Carrère vs John B. Schmitt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LE DIXIÈME District de la Paroisse d'Orléans, No 41,081—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, zones, privilèges et avantages qui s'y trouvent, y appartenant ou de toute autre façon en faisant partie, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Dryades, Annonciation et Tréhème, désignés sur le rôle d'assessment de la ville comme ce lots Nos onze et douze de l'îlet No 97, et mesurant chacun trente-un pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Laurel, sur cent pieds de profondeur et trente et un pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond sur la ligne de division du lot No 11, et trente-et-un pieds deux pouces de largeur dans le fond pour le lot No douze.

Saisi dans la susdite affaire.

Termes et Conditions.

1° Pour du comptant à un montant suffisant à payer et satisfaire le premier billet ici en litige à savoir : un billet tiré par John B. Schmitt, à son propre ordre et par lui endossé, en date du 20 janvier 1893, et payable un an après date pour la somme de six cent quatre-vingt dollars ($680) avec intérêt au taux de huit (8) p. c. par an depuis partir de sa date jusqu'à leur paiement; cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur la somme en litige pour huit dollars, frais du greffier, et les dépens à charge du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement du second billet ici décrit en litige savoir : Un billet souscrit par John B. Schmitt à son propre ordre et par lui endossé en date du 30 janvier 1893, et payable deux ans après date pour la somme de six cent quatre-vingt ($680) avec intérêt au taux de huit (8) p. c. par an depuis partir de sa date jusqu'à paiement, garanti par hypothèque du vendeur et privilège sur ladite propriété, selon un acte passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 30 janvier 1893.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'en est, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mars—8 15 22 29—avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur du sixième district.

Equitable Guarantee Homestead Association vs H. Rolling.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 41,224.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et droits, zones, passages privilèges et tout ce qui y appartient, ou qui en fait partie, située dans le Sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Annonciation et Laurel, mesurant quarante pieds de front sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et tout en mesure américaine.

No 269 rue Galvez.

Une certaine lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Galvez, Johnson, St-Anne et Dorgenois**, étant une partie du lot désigné par le No 1 sur un plan dressé par A. D. Hémécourt, voyer, le 22 décembre 1836, enregistré au bureau de Jos. Grima, notaire public en cette ville, laquelle partie ou portion du dit lot mesure quinze pieds de face à la rue **St-Anne** sur une profondeur de cent deux pieds onze pouces six lignes sur la ligne de division du lot No 5, et quatre-vingt dix sept pieds, plus ou moins sur l'autre côté de la ligne qui divise la dite partie ou portion de la balance du dit lot No 4.

Conditions Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit et toutes les clauses usuelles de garantie. Les actes de vente pardevant M. T. Ducros notaire aux frais des acquéreurs; les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894. Les p'aus sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières,
201 rue Canal.
17 mars—17 18 21 25 28—av 4 11 15 4 date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.—No 41,356.

Succession de Jose Rodriguez Geronda.

BEAU MORCEAU DE PROPRIETE COMMERCIALE.

La grande bâtisse en briques à trois étages,

No 155 rue de la Commune,

Entre St-Charles et Carondelet,
EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.

PAR E. CURTIS & CIE., encanteurs—Bureau No 201 rue du Canal. En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., l'Hon. Fred. D. King, juge, date le 22 février 1894, et à nous adressé, nous vendrons à l'enchère publique, le MERCREDI, 4 avril 1894, à midi à la **Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles**, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Ste-Marie, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, St Charles Carondelet et Canal, et désigné par le No 10, sur un plan dressé par Hugh Trist, arpenteur de la ville de la seconde municipalité en date du 11 février 1847, le dit lot mesurant, mesure américaine, 20 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Commune sur une profondeur de 83 pieds 4 pouces et 7 lignes sur une ligne de côté, et 85 pieds sur l'autre ligne de côté et 19 pieds dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en brique à trois étages louée à bail à Bazar & Scoffier pour 12 mois à partir de septembre 1892 à raison de $75 par mois, avec le privilège de renouveler pour 1, 2, 3 ou 4 ans, pourvu que les locataires donnent 2 mois de notice au propriétaire. Les locataires ont exercé le privilège de renouvellement jusqu'au 1er octobre 1894.

Actes et conditions—Comptant, ou un tiers comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt jusqu'à paiement, avec toutes les clauses du garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. Puig, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Plan à la Bourse.
27 mars—27 28—mars 4 7 11 14 21 25 28—avril 1 4 date

THE NEW ORLEANS BEE
(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $2; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Many Persons are broken down from overwork or household cares. Brown's Iron Bitters Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS REMUNERATIFS
—EN—
Propriétés Foncières
DE CHOIX
A L'ENCAN
Rapportant $936.00
—EN—
Total de Loyers Annuels
Mercredi, 18 Avril 1894.

Succession de George B. Ittmann.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 40,458.

PAR E. CURTIS & CO.—E. Curtis, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal—Le MERCREDI, 18 Avril 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la division C. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 14 mars 1894, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété foncière ci-après, à savoir :

LA RESIDENCE

No 400 rue Ursulines.

1° **Deux certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet 76 borné par les rues **St-Philippe, Ursulines, Tonti** et **Mire**, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan daté le 15 mars 1846 déposé au bureau de A. L. Duciocourt, notaire, les dits lots mesurent chacun, en mesure américaine trente pieds de face à la rue **Ursulines** sur cent seize pieds huit pouces deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

No 393 rue Ursulines.

2° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Ursulines, St-Philippe, Tonti** et **Mire**, désigné comme le numéro 10 du dit îlet sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. D. Duciocourt, notaire, le 1er juillet 1845, le dit lot ayant trente pieds de face à la rue **Ursulines** sur une profondeur de cent trente pieds.

No 230 rue Prieur.

3° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, et désigné par le No 1 dans l'îlet borné par les rues **Prieur, Johnson, Hospital** et **Gayarré**, sur un plan dressé par Jos. Perasso, date le 27 décembre 1867, et déposé au bureau de A. L. Duciocourt, notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue **Prieur** sur cent quatre-vingt-sept pieds huit pouces quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus proche de la rue **Hospital** par le lot No 2 du dit plan.

No 218 rue Miro.

4° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Tonti, St-Philippe** et **Ursulines**, désigné par le No 4 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 17 janvier 1859 déposé au bureau de L. Duciocourt, notaire en cette ville, et lequel dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue **Miro**, tr ente-quatre pieds cinq pouces sept lignes de profondeur dans le fond, et trente-deux de soixante seize pieds quatre pouces neuf lignes sur la ligne de division du lot No 5, et quatre-vingt-sept pieds huit pouces deux lignes de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 3.

No 222 rue Miro.

5° **Une certaine portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Tonti, St-Philippe** et **Ursulines**, mesurant chacune trente-un pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Laurel, sur cent pieds de profondeur et trente et un pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond, sur le lot No onze et trente-et-un pieds deux pouces de largeur dans le fond pour le lot No douze.

Saisi dans la susdite affaire.

Termes et Conditions.

1° Pour du comptant à un montant suffisant à payer et satisfaire le premier billet ici en litige à savoir : un billet tiré par John B. Schmitt, à son propre ordre et par lui endossé, en date du 20 janvier 1893, et payable un an après date pour la somme de six cent quatre-vingt dollars ($680) avec intérêt au taux de huit (8) p. c. par an depuis partir de sa date jusqu'à leur paiement; cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur la somme en litige pour huit dollars, frais du greffier, et les dépens à charge du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement du second billet ici décrit en litige savoir : Un billet souscrit par John B. Schmitt à son propre ordre et par lui endossé en date du 30 janvier 1893, et payable deux ans après date pour la somme de six cent quatre-vingt ($680) avec intérêt au taux de huit (8) p. c. par an depuis partir de sa date jusqu'à paiement, garanti par hypothèque du vendeur et privilège sur ladite propriété, selon un acte passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 30 janvier 1893.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'en est, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mars—8 15 22 29—avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs. Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Deux lots de terre**, étant les lots Nos 1 et 2, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 149, borné par les rues Jersey, Marengo, Laurel et Constantinople, et mesurant soixante pieds de face sur la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure Jersey et Marengo.

2° **Un lot de terre**, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'îlet No 101, borné par les rues Toledano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.

Ensemble avec toutes les améliorations, etc., sur les dites propriétés.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8mars—8 15 22 29 avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du quatrième district.

E. A. Carrère vs John B. Schmitt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LE DIXIÈME District de la Paroisse d'Orléans, No 41,081—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, zones, privilèges et avantages qui s'y trouvent, y appartenant ou de toute autre façon en faisant partie, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Dryades, Annonciation et Tréhème, désignés sur le rôle d'assessment de la ville comme ce lots Nos onze et douze de l'îlet No 97, et mesurant chacun trente-un pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Laurel, sur cent pieds de profondeur et trente et un pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond pour le lot No onze et trente-et-un pieds deux pouces de largeur dans le fond pour le lot No douze.

Saisi dans la susdite affaire.

Termes et Conditions.

1° Pour du comptant à un montant suffisant à payer et satisfaire le premier billet ici en litige à savoir : un billet tiré par John B. Schmitt, à son propre ordre et par lui endossé en date du 20 janvier 1893, et payable un an après date pour la somme de six cent quatre-vingt dollars ($680) avec intérêt au taux de huit (8) p. c. par an depuis partir de sa date jusqu'à leur paiement; cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur la somme en litige pour huit dollars, frais du greffier, et les dépens à charge du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement du second billet ici décrit en litige savoir : Un billet souscrit par John B. Schmitt à son propre ordre et par lui endossé en date du 30 janvier 1893, et payable deux ans après date pour la somme de six cent quatre-vingt ($680) avec intérêt au taux de huit (8) p. c. par an depuis partir de sa date jusqu'à paiement, garanti par hypothèque du vendeur et privilège sur ladite propriété, selon un acte passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 30 janvier 1893.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'en est, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mars—8 15 22 29—avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur du sixième district.

Equitable Guarantee Homestead Association vs H. Rolling.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 41,224.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et droits, zones, passages privilèges et tout ce qui y appartient, ou qui en fait partie, située dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Annonciation et Laurel, Bellecastle, Dufossat et Live Oak, laquelle portion de terre est placée à une distance de cent quinze pieds de la rue Laurel, et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Dufossat, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
15mars—16 22 29—avril 5 12 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE SPECIALE
—DU—
Magnifique Morceau de Terre
Connu sous le Nom de
GOURDAIN TRACT
—ET DU—
PRIVILÈGE DE BATTURE
1-2 Arpent de Façade
—SUR LA—
RIVIÈRE MISSISSIPI.
S'étendant à 80 arpents de profondeur et de façade rue Egana subdivisée en 234 TERRAINS.

Une grande partie desquels est maintenant en culture comme jardins. Pour les besoins d'une vacherie, cette situation est sans égale; la plus grande partie se compose de terre haute. Les rues parallèles à la rivière n'étant pas ouvertes au delà de la rue DAUPHINE, la présomption est qu'elle ne le sera jamais; en ce cas les éleveurs de bestiaux ne sauraient trouver un emplacement plus à leur convenance.

La BATTURE après la chute des eaux du fleuve, s'accroît d'un dépôt d'un riche limon se vendant toujours à un bon prix. Les chars électriques bientôt traverseront la propriété.

La Vente Absolument et Emphatiquement sans Limite.

Voir les plans à la Bourse pour tous les renseignements quant aux subdivisions et autres détails.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—JEUDI, 5 avril 1894, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles.

Actes de vente pardevant F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
21 mars—21 22 28 au 5 avril

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Balances, Courroies, Poulies,
Tuyaux, Fontes, Railing Posts,
Stoves, etc., etc.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carond